

INTERPELLATION

Auteur Michael Graber, SVPO, Bernhard Frabetti, SVPO, Patrick Hildbrand, SVPO, et Pascal Salzmann, SVPO
Objet Représentants du Cgfr et de la police cantonale soumis à des tracasseries au service des urgences de l'hôpital de Viège lors d'examens radiologiques sur des personnes suspectes («mules» présumées)?
Date 12.09.2017
Numéro 2.0207

Les agents de la police cantonale et du corps des gardes-frontières ont malheureusement toujours plus souvent pour tâche de conduire à l'hôpital des personnes soupçonnées d'avoir ingéré des paquets de drogue pour les convoier à travers la frontière, afin que ces «mules» présumées (ou «body-packers») soient soumises à des examens radiologiques.

Or, il semblerait que ces agents fassent régulièrement l'objet de tracasseries de la part du personnel médical des urgences de l'hôpital de Viège. Les médecins-assistants responsables les feraient notamment attendre des heures durant, alors que le service d'urgence est visiblement «vide». Le temps de travail des agents, payé par les contribuables et ainsi gaspillé, mais aussi l'entrave à la lutte contre le trafic de drogues – nécessaire des points de vue médical et éthique -, semblent être relégués au second plan.

Une séance réunissant le premier procureur, le commandement du Cgfr, les médecins-chefs des urgences et les médecins-assistants susnommés a déjà été organisée, mais n'a visiblement été suivie d'aucune amélioration.

Conclusion

Quelles sont les mesures spécifiques prévues en la matière par le Conseil d'Etat et comment le Conseil d'Etat entend-il procéder pour mettre un terme à ces tracasseries?